

LA CR IX

DE SAINT-GILLES

N° 127 Février 2014

« Vous tous, marchez sous la croix et criez : "Toulouse"
C'est pour la croix que nous avons tout laissé,
pour que Toulouse soit toujours protégée du Ciel »

Raymond de Saint-Gilles

Pourquoi ?

« Vous pleurerez, le monde, lui, se réjouira » Jean 16, 20. Alors que la foule se réjouit de l'annonce de la béatification des papes Jean XXIII et Jean-Paul II, sans doute certains s'étonnent d'apprendre que les fidèles de la Tradition prient, en particulier tous les premiers vendredis du mois, pour empêcher un tel scandale. Pourtant il faut bien reconnaître qu'un tel acte de la part des autorités dans l'Église met en péril la Foi des fidèles.

Pour le comprendre il faut donner deux principes¹. L'un concerne les canonisations : la canonisation est l'acte par lequel le pape déclare la sainteté et la gloire céleste d'un fidèle défunt, donnant ainsi un exemple à suivre. L'autre principe se rapporte au rôle du Souverain Pontife que le Concile Vatican I résume en affirmant : « Le Saint-Esprit n'a pas été promis aux successeurs de Pierre pour qu'il fasse connaître sous sa révélation une nouvelle doctrine, mais pour qu'avec son assistance ils gardent saintement et exposent fidèlement la révélation transmise par les Apôtres ». Nous comprenons alors que pour canoniser les deux papes conciliaires, il faut deux choses. D'abord qu'ils aient été de saints papes et ensuite qu'ils l'aient été en remplissant adéquatement leur charge pontificale. Et ce dernier aspect ils ne pouvaient le remplir qu'en exerçant héroïquement les vertus correspondantes à leur devoir d'état de pape.

Par rapport au premier principe, ce qui nous intéresse dans la canonisation d'un pape, c'est le caractère public de la fonction papale. Sur la sainteté de vie personnelle, nous ne nous prononçons pas, c'est à Dieu de juger. Quand l'Église déclare « saint » un pape, elle ne le déclare pas à titre d' « homme pieux privé ». Lorsqu'on canonise un pape, c'est une « sainteté exclusivement papale » qu'on donne en exemple, le fait que tel pape a été saintement pape².

Mais on juge de la « sainteté papale » par rapport au second principe énoncé précédemment. « Parmi les missions pontificales, l'Évangile met en avant que Pierre doit fortifier ses frères dans la foi. C'est donc l'ardeur dogmatique pour défendre la vérité, pour

stigmatiser l'erreur, pour fortifier la graine de la foi dans l'âme fidèle qui sert de référence à une enquête de canonisation 'papale' »². Or, pour reprendre les conclusions de l'étude faite par M. l'abbé de La Rocque³, la droite raison éclairée par la foi, peut aisément constater l'absence chez ces papes des vertus héroïques caractéristiques de leur état¹.

La Foi a été mis à mal sous ces pontificats. Le Concile Vatican II a introduit officiellement dans l'Église des erreurs et des hérésies. Ces principes nouveaux ont été appliqués en pratique au cours des réunions œcuméniques d'Assise, le dialogue interreligieux et dans la nouvelle liturgie. En nombre de points et à plusieurs reprises, en matière de Foi ces papes se sont révélés ambigus, voire équivoques. En outre ils ont réinterprété le langage de la Foi en plusieurs domaines, pour donner un sens nouveau à des mots anciens. À travers leurs paroles ou leurs actes, de graves erreurs sont véhiculées conduisant les âmes hors de la voie de salut. La même constatation se retrouve vis-à-vis de la vertu d'Espérance qui n'est plus fondée sur la Foi mais sur l'homme et l'unité de la famille humaine. Quant à la vertu de Charité, le dialogue œcuménique et interreligieux s'avère être une attitude fort différente du comportement que Notre-Seigneur Jésus-Christ a montré pendant sa vie et de la charité appliquée aux œuvres de miséricorde spirituelle qui consiste à éclairer les âmes égarées⁴.

Je vous invite à lire ou à relire les documents cités en bas de page. Ils vous aideront à comprendre plus facilement ce que rappelle la Fraternité par ces paroles du Supérieur aux prêtres du District au sujet de ces « canonisations » : « (...) Si l'enseignement de l'erreur par le vicaire de Jésus-Christ est un mal inouï, c'en est un plus grand encore de canoniser ces mêmes papes qui ont été les propagateurs de ces erreurs ».

Abbé Philippe Brunet

¹Si Si No No n° 372, janvier 2014

²Le Chardonnet, juin 2011, un pape saint ? M. l'abbé J.P. Boubée

³Jean-Paul II. Doutes sur une canonisation, éditions Clovis

⁴DICI n° 234, mai 2011

LA BIENHEUREUSE JEANNE DE TOULOUSE AU FÉRÉTRA !

Le 11 février 1895, le pape Léon XIII confirmait par un décret solennel le culte immémorial rendu à une bienheureuse toulousaine, fille des comtes de Toulouse, du nom de Jeanne.

La bienheureuse Jeanne naquit vers 1210 ou 1212, fille du comte Baudouin, frère de Raymond IV. Son père fut pendu près de Montauban par son propre frère Raymond comme punition pour avoir secondé les efforts de l'armée des croisés conduite par Simon de Montfort contre les hérétiques albigeois. La pauvre enfant connut à peine son père et fut élevée par sa pieuse mère. Refoulant dans son cœur tout désir de vengeance, cette dernière finit par pardonner aux bourreaux de son mari. Tous ses soins se concentrèrent sur l'éducation de sa fille.

La jeune sainte, de santé fragile, renonça de bonne heure au monde, et tandis que plusieurs seigneurs de marque ambitionnaient sa main, elle songeait à s'unir à Jésus-Christ par les liens de la vie religieuse.

C'est alors que notre bienheureuse fit la connaissance de notre chapelle du Férétra. Mais laissons la parole au chroniqueur qui a rédigé sa vie dans les petits bollandistes : « A cette époque, la ville de Toulouse offrait l'hospitalité aux religieux carmes qui, sans cesse inquiétés sur leur sainte montagne de Palestine par les incursions des Sarrasins quittaient leur pays en 1238 et faisaient voile vers l'Occident. Ils apportaient avec eux une image miraculeuse de la Vierge du Carmel. Ils s'établirent aux environs de Toulouse, dans le quartier appelé le Férétra.

La bienheureuse Jeanne apprécia plus que tout autre la grâce accordée par le ciel à sa ville natale et aux catholiques de Toulouse. La piété, la ferveur, la modestie de ces nouveaux serviteurs de Marie produisirent sur elle une impression profonde. Elle allait souvent au quartier du Férétra prier et se recueillir dans le pieux ermitage des Pères du Carmel, situé au bord de la Garonne (*notre chapelle*).

L'image miraculeuse de Notre-Dame du Mont Carmel opérait dans leur oratoire des prodiges signalés et des conversions sans nombre accompagnaient leur prédication. Prier aux pieds de cette Madone était pour Jeanne le plus doux délassément : elle y passait souvent des heures entières. Un jour vint où les Pères carmes durent renoncer à leur agréable solitude. Deux fois les eaux débordées de la Garonne envahirent leur domaine, renversèrent le cloître, le clocher, les cellules des ermites. Seule la statue de la Très Sainte Vierge demeura debout au dessus des ruines.

En cette extrémité, sainte Jeanne presse les religieux de s'installer dans les murs de Toulouse, à l'abri des colères de la Garonne, en plein quartier judaïque (l'actuel *quartier des carmes*). Ainsi ils pourront prier pour la conversion des juifs et des hérétiques. Cette translation est approuvée par l'évêque de Toulouse, Raymond de Falgar. Une église et un monastère s'y

élèvent. Les pères carmes quittent le Férétra en 1247 et s'y établissent. Un tableau représente le départ des carmes pour leur nouvelle fondation et le transport de la statue miraculeuse de Notre Dame du Mont Carmel, de l'église du Férétra, hors les murs, à l'intérieur de la ville... » (*on trouve une photographie de ce tableau au dessus des fonts baptismaux*)

La fille des comtes de Toulouse finit par prendre la bure grossière des carmélites et prononce ses vœux de religion en 1265 entre les mains de son évêque. « Désormais, selon les termes du décret de Léon XIII, enfermée dans la maison paternelle comme sous une étroite clôture, elle ne quitte plus sa demeure que pour se rendre à l'église des religieux de son Ordre, y assister au Saint Sacrifice, y recevoir les sacrements et s'y livrer à tous les exercices de dévotion que lui suggérait sa piété. »

Elle fut une ardente propagatrice du scapulaire du Mont Carmel, et fonda même une confrérie du saint scapulaire qui eut jusqu'à 5000 membres.

Elle mourut le 31 mars 1286. Elle devait avoir environ 70 ans. Son corps fut enseveli dans l'actuelle église des carmes. Tous les confrères du saint scapulaire et un grand nombre de fidèles assistèrent à ses funérailles, et le nom de sainte lui fut décerné par la dévotion du peuple, titre justifié par d'incessants miracles accomplis sur son tombeau. Jusqu'à la Révolution de 1793, le culte de la sainte fut ininterrompu. Puis vint la Révolution. Les religieux furent dispersés, l'église mise à sac. En 1805, On transporta le corps de la bienheureuse Jeanne de Toulouse dans l'église saint Étienne. Elle y fut oubliée. En 1875, lors des travaux de réparation d'une chapelle latérale (*chapelle saint Vincent de Paul*), une pierre s'affaissa et on se trouva en présence d'un tombeau ouvert contenant un corps étonnamment conservé, celui de notre sainte toulousaine. Cette découverte inattendue des restes de la bienheureuse réveilla la dévotion des toulousains. Des images, des écrits nombreux parurent et on demanda à Rome la confirmation de son culte. Ce qui fut fait le 11 février 1895.

PRIERE DE NEUVAIN : *Dieu Tout puissant et éternel, qui multipliez vos saints et vos élus, et faites connaître au monde de tant de manières leurs glorieux mérites, obtenez-nous par l'intercession de la bienheureuse sœur Jeanne, qui a été votre fidèle servante dans le saint Ordre du Carmel, la grâce d'être également votre fidèle serviteur. Daignez à sa prière exaucer notre demande et répandre votre grâce en nos coeurs. Par Jésus-Christ Notre Seigneur.*

Pater, Ave, Gloria

PAILLETTE D'OR

Rien n'arrive que par la volonté de Dieu. Dieu fait toujours ce qui est le meilleur selon les lois de sa sagesse. Il fait aussi ce qui nous est le plus utile selon sa bonté et son amour pour nous.

Sainte Catherine de Sienne

ÉPHÉMÉRIDES DU MOIS DE FÉVRIER 2014

	Notre-Dame du Férétra TOULOUSE	Prieuré St Dominique GRAGNAGUE	École St Jean Bosco TOULOUSE	Chapelle du Sacré-Cœur CASTRES
samedi 1^{er} février St Ignace d'Antioche, évêque et martyr <i>1^{er} samedi du mois</i>	15h : permanence du prêtre (abbé Fernandez) 17h Office du Rosaire 17h30 : messe basse 18h30 : <i>Histoire de l'Église</i>			17h30 confessions 18h messe basse
dimanche 2 février Présentation de Jésus et Purification de la Sainte Vierge	8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : bénédiction des cierges et grand'Messe chantée			10h confessions & chapelet 10h30 bénédiction des cierges et messe chantée
lundi 3 février de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse			
mardi 4 février St André Corsini, évêque et confesseur	17h30 : confessions 18h30 : messe basse			
mercredi 5 février Ste Agathe, vierge et martyre	17h30 : confessions 18h30 : messe basse			
jeudi 6 février St Tite, évêque et confesseur	17h30 : confessions 18h30 : messe basse	11h30 messe basse		
vendredi 7 février St Romuald, abbé <i>1^{er} vendredi du mois</i>	17h30 : Heure Sainte & confessions 18h30 : messe basse			17h30 confessions 18h messe basse
samedi 8 février St Jean de Matha, confesseur	11h : <i>catéchisme pour adultes</i> 15h : permanence du prêtre (abbé Brunet) 18h30 : messe basse			
dimanche 9 février 5 ^{ème} dimanche après l'Épiphanie	8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand'Messe chantée			10h confessions & chapelet 10h30 messe chantée
lundi 10 février Ste Scholastique, vierge	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		7h15 messe basse	
mardi 11 février Apparition de la Sainte Vierge à Lourdes	17h30 : confessions 18h30 : messe basse	11h30 messe basse	11h15 messe basse	
mercredi 12 février Les sept Saints fondateurs des Servites de la Sainte Vierge	17h30 : confessions 18h30 : messe basse	11h30 messe basse		
jeudi 13 février de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse	11h30 messe basse		
vendredi 14 février de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		11h15 messe basse	
Pèlerinage à Lourdes				
samedi 15 février De la Sainte Vierge	<i>Pas de permanence du prêtre Pas de messe basse à 18h30</i>	11h30 messe basse		
dimanche 16 février Dimanche de la Septuagésime	8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand'Messe chantée			10h confessions & chapelet 10h30 messe chantée
lundi 17 février de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse			
mardi 18 février de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse			
mercredi 19 février 2014 de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse			

jeudi 20 février de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse			
vendredi 21 février de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse			
samedi 22 février Chaire de St Pierre, apôtre	11h : catéchisme pour adultes 15h : permanence du prêtre (abbé Brunet) 18h30 : messe basse			
dimanche 23 février Dimanche de la Sexagésime	8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand'Messe chantée			10h confessions & chapelet 10h30 messe chantée
lundi 24 février St Mathias, apôtre	17h30 : confessions 18h30 : messe basse			
mardi 25 février de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse			
mercredi 26 février 2014 de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse			
jeudi 27 février St Gabriel de l'addolorata	17h30 : confessions 18h30 : messe basse			
vendredi 28 février de la férie	17h30 : Heure Sainte & confessions 18h30 : messe chantée			
samedi 1 ^{er} mars De la Sainte Vierge <i>1^{er} samedi du mois</i>	15h : permanence du prêtre (abbé Fernandez) 17h Office du Rosaire 17h30 : messe basse 18h30 : <i>Histoire de l'Église</i>			17h30 confessions 18h messe basse
dimanche 2 mars Dimanche de la Quinquagésime	8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand'Messe chantée			10h confessions & chapelet 10h30 messe chantée

Carnet paroissial

Baptême :

Matthias SIGUIER, le 4 janvier à Toulouse

Dates à retenir

15 février : pèlerinage paroissial à Lourdes

15 février : 60 ans de sacerdoce du R.P. Marziac à Lourdes.

29 mars : pèlerinage du doyenné à ND de Marceille

30 mars : quête du District pour les écoles

7, 8 et 9 juin : pèlerinage de Pentecôte Chartres – Paris

22 juin : Procession de la Fête-Dieu

29 juin : Kermesse

CROISADE DU ROSAIRE 2014

Du 1^{er} janvier au 8 juin 2014

Objectif : 5 millions de chapelets

1/ pour implorer la protection spéciale du Cœur Immaculé de Marie sur les œuvres de la Tradition ;

2/ pour le retour à la Tradition dans l'Église ;

3/ pour le triomphe du Cœur Immaculé de Marie par la consécration de la Russie.

Les moyens :

1/ prière et pénitence demandées à Fatima ;

2/ sanctification par le devoir d'état ;

3/ esprit de sacrifice en union au Saint Sacrifice de la Messe.

Tableau récapitulatif disponible sur la table de presse

1^{ers} vendredis du mois de janvier à avril 2014

« Si la longueur des guerres épuise les combattants, la répétition des scandales corrode les âmes »

Monsieur le Supérieur du District de France

Jusqu'en avril, l'heure sainte du premier vendredi du mois est faite dans l'intention que les canonisations de Jean XXIII et Jean-Paul II le 27 avril 2014 ne se réalisent pas.

« Si c'est un scandale inouï que les papes se fassent les propagateurs de l'erreur et de l'indifférentisme, il est encore infiniment plus grave de présenter désormais Jean XXIII et Jean-Paul II comme des héros de la vérité et de l'Évangile, comme des modèles et des saints que l'on peut prier dans le Ciel où ces « canonisations » nous garantiraient leur présence ! »

M. l'Abbé de Cacqueray,
Lettre aux bienfaiteurs, janvier 2014.

Prieuré saint Dominique
2245 av. des Platanes
31380 GRAGNAGUE
tél. : 05 61 74 27 93

N.D. du Férétra
Place saint Roch
TOULOUSE
tél. : 05 61 55 42 88

Chapelle du Sacré-Coeur
24 rue Mahuziès
81100 CASTRES
tél. : 05 63 72 15 66

École Saint-Jean Bosco
14 rue des Artistes
31200 Toulouse
tél. : 05 61 57 32 50